

Prévenir le harcèlement et la discrimination au travail

Objectifs de la formation

- Comprendre les limites aux relations professionnelles et les atteintes aux droits fondamentaux des personnes
- Evoluer dans un climat sain garantissant l'intégrité de chacun
- Sensibiliser et prévenir des situations de discrimination ou de harcèlement

Profil participant

- Public concerné :** dirigeants, chargés des RH, responsables RH, managers
- Pré-requis :** cette formation ne nécessite pas de pré-requis.

Moyens pédagogiques

- formation en mode présentiel
- dossiers techniques remis aux stagiaires
- travail sur supports
- mises en situation

Durée

7 heures
1 jour

Tarifs

Inter par personne : 200 €
Intra entreprise : groupe jusqu'à 8 personnes, 1200 € / groupe

Contact

Emilie THIEBAULT
Tél. : 03 26 48 28 10
formation@orhconseil.fr

ORH Conseil & Formation
9 rue André Pingat - 51100 REIMS

Programme détaillé

Qu'est-ce que le harcèlement et la discrimination ?

- Définir les notions de harcèlement moral, sexuel et de discrimination
- Respecter les différentes mesures de lutte contre les discriminations
- Repérer les situations à risques
- Savoir distinguer ce qui relève de la pratique managériale, du harcèlement, de la discrimination
- Identifier les conséquences pour la victime

Prévenir la discrimination et manager la diversité en entreprise

- Connaître les critères caractéristiques de la discrimination, les actions de la HALDE
- Repérer et prévenir les situations de discrimination : à l'embauche, avec les salariés, entre collègues, etc.
- Exercices de repérage et de sensibilisation sur des cas
- Mettre en place une politique de prévention concertée

Prévenir le harcèlement dans l'entreprise ou au sein d'une équipe

- Connaître les obligations générales de prévention
- Replacer le rôle des acteurs
- Exercices de repérage et de sensibilisation sur des cas
- Mettre en place une politique de prévention concertée

Evaluer les impacts sur la politique RH et les pratiques managériales

- Tracer les processus d'évolution et de recrutement
- Veiller à la définition d'objectifs réalistes et à la mise en oeuvre des entretiens d'activité
- Sensibiliser les managers

Exercice d'application et d'autodiagnostic: réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement, conseils personnalisés à chaque participant

Suivi et évaluation

Suivi de l'exécution de l'action : feuilles de présence émargées par les stagiaires

Evaluation des résultats pendant et au terme l'action :

- Mises en situation
- Evaluation des apports de la formation
- Evaluation de l'application de la formation par le stagiaire